

# À Dieppe, les enseignants du lycée du Golf suspendent leur droit de retrait jusqu'à lundi



Les cours reprennent vendredi au lycée du Golf à Dieppe Photo Paris Normandie

Les enseignants du lycée du Golf ont exercé leur droit de retrait, mercredi 21 et jeudi 22 mai, après une décision de justice autorisant le retour en classe d'une élève exclue définitivement. Ils ont décidé de reprendre temporairement les cours vendredi 23 mai.

Une reprise temporaire. C'est la décision prise en assemblée générale par les enseignants du lycée du Golf à Dieppe qui, mercredi 21 mai, ont exercé leur droit de retrait. Ils protestent contre une décision du tribunal administratif de Rouen, en date du 19 mai, qui dans une ordonnance en référé avait autorisé le retour en classe d'une élève exclue définitivement de l'établissement le 30 janvier dernier.

### Réunion lundi matin

Jeudi 22 mai, les professeurs de l'établissement ont décidé de reprendre les cours vendredi : « La classe de l'élève concernée n'a pas cours ce jour-là, le droit de retrait n'a pas de raison

d'être. » Les enseignants se réuniront à nouveau lundi matin pour décider de la suite à donner à leur mouvement.